



LE DOSSIER &

FOCUS TÉLÉCOM



ÉCHOS DES

TERRITOIRES



INNOVATION &

TECHNOLOGIES



PAROLE D'EXPERT

INTERVIEW

Avenir Numérique

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AXIONE N°6 / MAI 2011

www.axione.fr



LE DOSSIER

LES SCHÉMAS DIRECTEURS TERRITORIAUX D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : ANTICIPER AUJOURD'HUI LES EXIGENCES DE DEMAIN !

EDITO

Le monde rural a besoin qu'on le considère et qu'on le respecte !

Depuis plusieurs années, les Réseaux d'Initiative Publique n'ont cessé de créer de la valeur dans les territoires ruraux.

De nouvelles activités et de nouveaux emplois voient le jour, les consommateurs mesurent chaque jour les bienfaits de la concurrence et l'innovation n'est plus seulement l'apanage des grandes métropoles.

Dans cet esprit, deux indicateurs sont particulièrement représentatifs de cet impact local :

- « 40% des NRAs dégroupés en France l'ont été grâce à l'action des RIP »,
- En Limousin, le RIP régional aura contribué, en 2008 (première année de pleine exploitation), à près de 25% de la croissance annuelle de la valeur ajoutée constatée sur le secteur des « services aux entreprises ».

Face aux enjeux du haut-débit, la ruralité a pris son destin en main et procède à des investissements d'avenir qui seront des atouts précieux en matière d'attractivité et de compétitivité. Les collectivités territoriales ont su, depuis longtemps, définir leurs priorités : maintien des services publics de proximité, production et distribution d'énergies, désenclavement au sens large...

Le très haut-débit se profile et face aux attentes légitimes des territoires ruraux, la stratégie du plan national THD semble n'avoir pour effet que d'assurer la couverture de 10% des communes françaises. Et après ? Les acteurs économiques ont tranché : il n'y aura pas de FTTH pour le monde rural !

Les collectivités territoriales vont ainsi devoir mettre en place des stratégies de long terme permettant d'éviter le « désaménagement » d'une partie significative du territoire tant les infrastructures numériques sont devenues essentielles à l'activité économique et au maintien des populations.

Les collectivités territoriales sont prêtes à relever ce défi pour peu que l'Etat puisse les entendre et les intégrer dans une stratégie nationale qui prenne clairement en compte le nécessaire mécanisme de péréquation indispensable à l'équipement des zones rurales.

C'est une question de volontarisme politique à l'heure où chacun pressent que le FTTH va créer une nouvelle ligne de fracture entre l'urbain et le rural et alors même que la généralisation de la fibre optique pourrait tant apporter à l'économie française dans un cycle de croissance durable.



Pierre-Eric Saint André
Directeur Général d'Axione
Directeur Général Adjoint - Pôle Infrastructures de Réseaux
du Groupe ETDE

L'article 23 de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique a introduit dans le CGCT un article L1425-2 qui prévoit l'établissement, à l'initiative des collectivités territoriales, de schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) au niveau d'un ou plusieurs départements ou d'une région. L'article L1425-2 du CGCT dispose que « les SDTAN recensent les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifient les zones qu'ils desservent et présentent une stratégie de développement de ces réseaux, concernant prioritairement les réseaux à très haut débit fixe et mobile, y compris satellitaire, permettant d'assurer la couverture du territoire concerné ».

Après un premier cycle d'investissements publics / privés de 3 milliards d'euros dans les réseaux haut-débit, les collectivités territoriales s'organisent pour répondre aux enjeux du très haut-débit. Dans cet esprit, Avenir Numérique a interviewé plusieurs acteurs locaux, notamment deux Vice-présidents et un Directeur Général des Services issus des Conseils généraux de la Loire, du Maine-et-Loire et de la Sarthe, qui travaillent actuellement sur les différentes stratégies possibles en matière de montée en débit des territoires ruraux.

Dans les hypothèses les plus optimistes, seuls 50 à 60% des foyers français seraient concernés par les déploiements FTTH des opérateurs privés à l'horizon 2020... des projections résolument insatisfaisantes pour les collectivités territoriales qui restent très attachées à un aménagement équilibré et homogène de leur territoire.

[Lire la suite de l'article en page 2](#)



LES SCHÉMAS DIRECTEURS TERRITORIAUX D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : ANTICIPER AUJOURD'HUI LES EXIGENCES DE DEMAIN !

« Notre RIP Melisa représente un équipement très pérenne, véritable socle de nos déploiements futurs. Son réseau de collecte en fibre optique, irriguant les points stratégiques du territoire, va nous permettre de nous positionner face aux défis colossaux de la montée en débit. » indique Michel Mignard, Vice-président du Conseil général du Maine-et-Loire.



Michel Mignard, VP du Conseil général du Maine-et-Loire

« Les RIP existants ont vocation à accompagner la montée en débit des territoires. »

« Le RIP haut-débit de Sartel constitue une étape nécessaire mais pas suffisante. Nous avons la certitude que nous ne pourrions pas rester inactifs face au développement de la fibre optique. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'outils de réflexion et d'aide à la décision. » ajoute Hugues de Maleissye-Melun, Directeur Général des Services du Conseil général de la Sarthe, qui intervient via le Syndicat Mixte Sarthois d'Aménagement Numérique (SMSAN) comptant parmi ses adhérents la Communauté Urbaine « Le Mans Métropole ».



Hugues de Maleissye-Melun, DGS du Conseil général de la Sarthe

« Le SDTAN va nous permettre de bâtir un document opérationnel de moyen et long terme. »

« Les Conseils généraux du Maine-et-Loire et de la Sarthe se placent dans la même dynamique. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité lancer un appel d'offre commun sous la forme d'un groupement de commande pour le choix du conseil qui va élaborer nos SDTAN. Compte tenu des nombreuses similitudes de nos territoires et de nos RIP - mêmes orientations stratégiques, même délégataire... - il était naturel que nous nous concertions autour d'une approche méthodologique commune. » précise Hugues de Maleissye-Melun. « Le SDTAN va nous permettre de bâtir un document opérationnel de moyen et long terme décrivant une situation à atteindre en matière de couverture numérique du département. Il identifiera également les moyens nécessaires à l'atteinte de nos ambitions, dans l'optique notamment de mobiliser tous les acteurs concernés autour d'un projet partagé. »

« ...mobiliser tous les acteurs concernés autour d'un projet partagé. »

« Les intercommunalités comme les syndicats d'énergies ont vocation à être partie prenante de cette mobilisation générale. Au-delà de la fibre optique, il est pour nous très important que les nouvelles générations de technologies radio ou satellitaire soient en capacité d'accompagner la montée en débit dans la ruralité. Le schéma doit être conçu sur la base d'un principe général : celui d'un aménagement du territoire équilibré et solidaire. » indique Michel Mignard, Vice-président du Conseil général du Maine-et-Loire.

« Nous devons donc mener une réflexion sur la meilleure façon de mutualiser ce qui existe au coût le plus faible possible pour apporter un service de qualité à la totalité des foyers ligériens. Je dis bien 100 % de la population, même si pour environ 4 à 5 %, il sera nécessaire d'utiliser des technologies alternatives à la fibre. Nous sommes investis d'une mission de service public ; nous ne pouvons donc pas nous permettre de viser 95 % du territoire en abandonnant les foyers situés dans les zones les plus rurales. » précise Georges Ziegler, Vice-président du Conseil général de la Loire.



Georges Ziegler, VP du Conseil général de la Loire

« Nous étudions tout ce qu'il est possible de faire tant sur le plan économique que juridique. »

Et Georges Ziegler d'ajouter : « Les récentes prévisions de déploiement des opérateurs dans la Loire ne peuvent en l'état nous satisfaire. Nous attendons donc un diagnostic qui nous permette de trouver la meilleure formule pour atteindre notre objectif. A travers le SDTAN, nous souhaitons que tous les acteurs se mettent autour de la table avec le Conseil général pour travailler ensemble dans un rapport 'gagnant / gagnant', avec le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire, notre partenaire naturel dans ce projet, mais aussi avec les grands opérateurs nationaux. Nous étudions tout ce qu'il est possible de faire tant sur le plan économique que juridique. »

« Nous devons préciser nos ambitions et prioriser nos investissements. »

200 millions d'euros pour l'aménagement de la Sarthe en FTTH, 600 millions d'euros dans la Loire pour desservir les 405 000 prises du département... les enjeux financiers associés au déploiement du très haut-débit modifient nécessairement l'approche et la méthode comparativement au haut-débit. « Nous devons préciser nos ambitions et prioriser nos investissements. Le FTTH impose une sorte de planification et de phasage. » indique Hugues de Maleissye-Melun.

« La généralisation de la fibre optique est assurément un enjeu d'avenir pour nos territoires ruraux. Nous nous positionnons à l'échelle régionale, dans une logique de stratégie de cohérence territoriale. Le Conseil général tient beaucoup à conserver ce rôle de charnière entre la région Rhône-Alpes et le massif central. » conclut Georges Ziegler, Vice-président du Conseil général de la Loire.



Damien Watine

FOCUS TÉLÉCOM



« La vente indirecte comme vecteur de développement »

Créé en 2004, l'opérateur Serveurcom a choisi de jouer la carte de la proximité pour développer son offre de services télécoms. Avec un chiffre d'affaires de 3,1 millions d'euros en 2010 et une vingtaine de salariés, Serveurcom, partenaire d'Axione depuis 2007, se porte plutôt bien ! Son président, Damien Watine, nous fait part de ses perspectives de développement..

Avenir Numérique : Pourriez-vous nous dire quelques mots sur votre partenariat avec Axione ?

Damien Watine : Les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) représentent de formidables opportunités de développement pour un opérateur comme Serveurcom. Les RIP nous permettent de nous positionner auprès de nouveaux clients grâce à la capillarité de la fibre optique. Sans les RIP, ce sont des marchés dont nous serions par nature exclus. Nous axons d'ailleurs notre développement en priorité sur les territoires dotés de telles infrastructures. Nous disposons d'une excellente relation avec Axione grâce à laquelle nous avons d'ailleurs pu faire progresser nos offres.

AN : Quelle est votre valeur ajoutée ? Quels sont vos principaux points forts ?

DW : La téléphonie sur IP est incontestablement notre point fort. La téléphonie mobile et la visioconférence représentent des demandes complémentaires en forte croissance et nous allons ajouter ces solutions à nos différentes briques de services. Nous avons également beaucoup travaillé sur notre Système d'Information (SI) afin de progresser dans l'interconnexion avec le SI d'Axione. Cela nous permet d'être plus efficaces dans le processus de production. Nous avons ainsi développé de nouveaux outils en ligne qui nous permettent d'automatiser et de simplifier le parcours client. Nous quittons ainsi définitivement l'ère de l'artisanat et offrons un véritable « plus » aux partenaires opérateurs qui font appel à nous pour ajouter la brique « téléphonie » à leur offre et fournir ainsi un service plus complet à leurs clients.

AN : Quelles sont vos ambitions pour 2011 ?

DW : Jusqu'à présent, notre stratégie consistait à implanter une agence sur les territoires et vendre nos services au travers d'une marque locale comme Touraine Telecom, Sarthe Telecom, Finistère Telecom, Anjou Telecom... Une nouvelle implantation est d'ailleurs à l'étude en Charente-Maritime. Toutefois, nous ne pouvons pas être présent physiquement partout. Aussi, depuis un an, nous nous sommes lancés dans la vente indirecte, via des relais commerciaux auxquels nous fournissons des solutions prêtes à vendre en marque blanche ou en mode apport d'affaires. Grâce à cette stratégie, nous avons le souhait d'être présents, d'ici à la fin de l'année, sur toutes les DSP opérées par Axione et d'étendre virtuellement notre présence sur tout le territoire national. Nous sommes d'ailleurs actuellement en fort recrutement de relais commerciaux sur toute la France.

AXIONE

Axione signe un important contrat avec Bouygues Telecom



Axione et les sociétés concessionnaires locales d'un service public numérique viennent de signer un important contrat d'approvisionnement en lignes d'accès avec Bouygues Telecom. « Ce contrat permet à Bouygues Telecom d'étendre ses offres 3Play en dégroupage total à un parc de près de 700 NRA et 63 NRA ZO desservant un potentiel de 1,250 millions de lignes réparties sur 12 départements ruraux et 4 500 communes. » indique

Cyrille Richard, directeur commercial d'Axione.

« L'arrivée de Bouygues Telecom confirme en outre la pertinence des RIP et des choix d'investissements des collectivités territoriales dans les infrastructures numériques au bénéfice d'une France rurale ouverte à la concurrence et à l'innovation. » poursuit Pierre-Yves Lavallade, directeur des relations institutionnelles et de la communication d'Axione.

« Parmi un large choix de services de gros satisfaisant l'ensemble des besoins des opérateurs de détail, Bouygues Telecom a choisi de s'appuyer sur l'offre de lignes

d'accès activées incluant collecte et desserte. » ajoute Cyrille Richard.

« Bouygues Telecom a choisi de s'appuyer sur l'offre de lignes d'accès activées incluant collecte et desserte. »

L'offre 3Play de Bouygues Telecom sera dorénavant disponible sur l'ensemble des territoires concernés par un Réseau d'Initiative Publique opéré par Axione : Ardèche, Drôme, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Finistère, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Loire, Nièvre, Maine-et-Loire, Nièvre, Sarthe et agglomérations de Tours et Quimper.

www.axione.fr

ADTIM

Un RIP qui stimule l'économie locale

Un projet d'envergure comme celui de l'Ardèche et de la Drôme n'a pas seulement pour conséquence d'améliorer l'offre de services numériques – plus de 150 raccordements pour les seuls professionnels, c'est également un formidable outil de développement économique.

« Avec environ 35 millions d'euros de travaux en deux ans confiés à des entreprises des deux départements, ce projet apporte, en cette période de crise, un souffle nouveau à l'économie locale. Un projet comme Ardèche / Drôme Numérique, c'est environ 600 emplois préservés dans les travaux publics pendant la durée du chantier. » explique David Lenthéric, directeur d'ADTIM. L'impact indirect de ces travaux sur le logement, la restauration, les matières premières... est également très significatif.



« Un projet comme ADN, c'est environ 600 emplois préservés dans les travaux publics pendant la durée du chantier. »

L'arrivée d'une telle infrastructure représente également pour les acteurs

locaux de nouvelles opportunités de développement, notamment au travers d'une filière numérique. Avec la création, en seulement quelques mois, de sept opérateurs de proximité enregistrant à ce jour plus des deux tiers des commandes, le Réseau d'Initiative Publique ADN se présente comme un véritable tremplin pour toute l'économie du Sud de la Région Rhône-Alpes. Ces retombées ont d'ailleurs été confirmées par les analyses du Syndicat Mixte ADN qui, à travers son dossier « Grand projet » déposé en 2010 auprès de la commission Européenne, a fait apparaître une création de valeur de 780 millions d'euros pour les acteurs du territoire sur la durée de la Délégation de Service Public.

L'importance du numérique dans la croissance a d'ailleurs été confirmée par le récent rapport McKinsey relatif à l'impact d'Internet sur l'économie française : <http://internet-impact.fr/le-rapport>

www.adtim.fr

AXIONE

Le WiMax, le plein de connexion au service des territoires ruraux !

Le WiMax est aujourd'hui la solution technologique la plus éprouvée pour apporter de l'internet rural aux foyers les plus isolés lorsque les technologies filaires (ADSL) ne le permettent plus.

Une cinquantaine de territoires départementaux ont d'ailleurs fait le choix du WiMax et bénéficient aujourd'hui d'une couverture numérique homogène sur la base d'un service de 2 M/bps.

120 000 français seraient aujourd'hui éligibles à une offre internet radio basée en majorité sur la technologie WiMax. 35 000 foyers résidentiels et environ 2 000 entreprises ont déjà souscrit une offre WiMax et bénéficient ainsi d'un service internet de qualité.

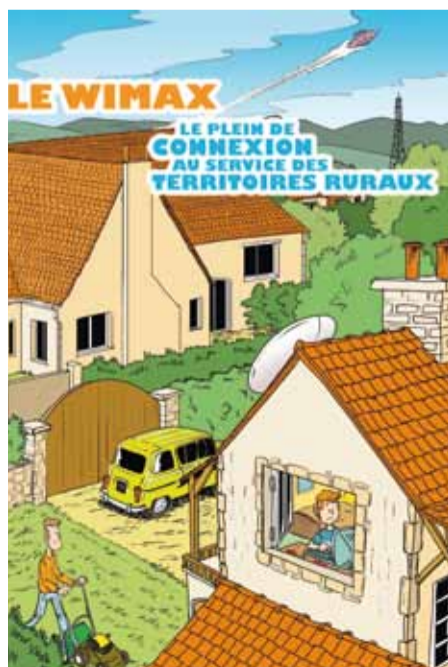
« Avec ses 5 opérateurs partenaires, Axione est un acteur majeur du WiMax

en France. » indique Caroline Nigdelian, responsable de la Communication d'Axione.

« Avec ses 5 opérateurs partenaires, Axione est un acteur majeur du WiMax en France. »

Afin de renforcer la connaissance de cette technologie radio, Axione vient d'éditer un document pédagogique intitulé : « Le WiMax, le plein de connexion au service des territoires ruraux ». Sous la forme d'une bande-dessinée, le personnage présente, tout au long des illustrations, les éléments clés d'un réseau WiMax. Ce document sera d'ailleurs présenté, en mai prochain, à l'occasion du festival de la bande-dessinée de Tarbes (Hautes-Pyrénées).

www.axione.fr



TEMOIGNAGE

FOCAL à Saint-Etienne (42)

Depuis plus de 30 années, Focal conçoit, développe et fabrique des haut-parleurs et des enceintes acoustiques haute-fidélité.

L'internet est arrivé dès 1995 avec le bas débit et n'a cessé depuis d'occuper une place croissante dans l'entreprise. Après la connexion RTC, puis le passage au dégroupage total, Focal a tout naturellement évolué vers la fibre optique grâce au réseau Lotim.

FOCAL est même récemment passé d'une connexion fibre 20 Mbp/s à une connexion 50 Mbp/s. « L'évolution des offres et des tarifs nous permettent aujourd'hui d'avoir plus de débit pour un tarif équivalent. » précise Sébastien Dumas, directeur de la communication de FOCAL.

« FOCAL compte 200 salariés dont la moitié est connectée en permanence. Les échanges de données électroniques sont de plus en plus importants : 40 Go/mois seulement pour les emails. Avec la fibre, l'avantage est dans la symétrie des débits qui nous permet des échanges montants et descendants équivalents. C'est autant d'échanges postaux express dont nous pouvons désormais nous passer » indique-t-il.

« Tout le monde dans l'entreprise bénéficie du confort apporté par le très haut-débit, que ce soit simplement à travers la messagerie, la recherche d'information ou encore l'usage partagé de logiciels. Pour ma part, dans les outils de communication, nous utilisons beaucoup la vidéo. Le THD me permet de faciliter et d'accélérer le processus de validation des créations vidéo. Il me permet aussi de mettre à disposition de l'ensemble de nos distributeurs étrangers et des journalistes une importante documentation qui représente un volume de données conséquent. Notre seul service a généré, en 2010, plus de 5 400 fichiers : catalogues, notices... dont désormais nous n'avons plus à nous soucier du taux de compression ou de l'acheminement. Ils sont désormais accessibles à distance sur nos serveurs. La fibre optique est pour nous synonyme de confort et de sécurité » conclut Sébastien Dumas.

www.focal.com

EN BREF

Axione Limousin déploie son premier NRA ZO

Le premier NRA ZO d'Axione Limousin vient d'être aménagé sur la commune d'Eyjeaux (Haute-Vienne).

A l'issue de 24 mois de travail, Axione maîtrise désormais l'ensemble des process d'aménagement et de mise en exploitation d'un NRA ZO. « 280 foyers vont pouvoir accéder à un service DSL haut-débit. » se félicite Gérard Picherit, maire de la commune d'Eyjeaux.

Les équipes d'Axione et de France Telecom ont beaucoup collaboré autour de ce pilote. Cette expérience va maintenant être très utile car 90 NRA ZO sont d'ores et déjà programmés dans les différentes DSP opérées par Axione. 8 000 nouvelles lignes seront ainsi à terme éligibles à des offres haut-débit de type ADSL.

www.axione.fr

axione

AXIONE

FTTBoM, une nouvelle technologie de desserte en Très Haut-Débit

Le FTTBoM ou « Fiber to The Business over Microwave » est une technologie basée sur l'utilisation de faisceaux hertziens et destinée à raccorder en très haut-débit (THD) des entreprises trop éloignées du réseau optique. Tout en apportant une solution satisfaisante, cette technologie permet de s'affranchir de travaux de génie civil souvent très coûteux pour l'entreprise concernée.

« Cette technologie est connue et maîtrisée. Axione y a recours depuis longtemps pour collecter des points-hauts WiMax ou encore des NRA. Ce qui est nouveau, ce n'est pas tant la technologie, c'est l'utilisation qui en est faite pour adresser des clients professionnels situés loin d'un point de collecte du réseau optique et pour lesquels les offres SDSL n'apparaissent pas satisfaisantes. » explique Hervé Drochon, responsable des Opérations Infrastructure d'Axione. Le FTTBoM permet d'apporter du THD (avec des débits similaires à du FTTH c'est-à-dire de 10 à 100 Mbp/s)

à des entreprises situées dans un rayon de 20 kilomètres du réseau de collecte.

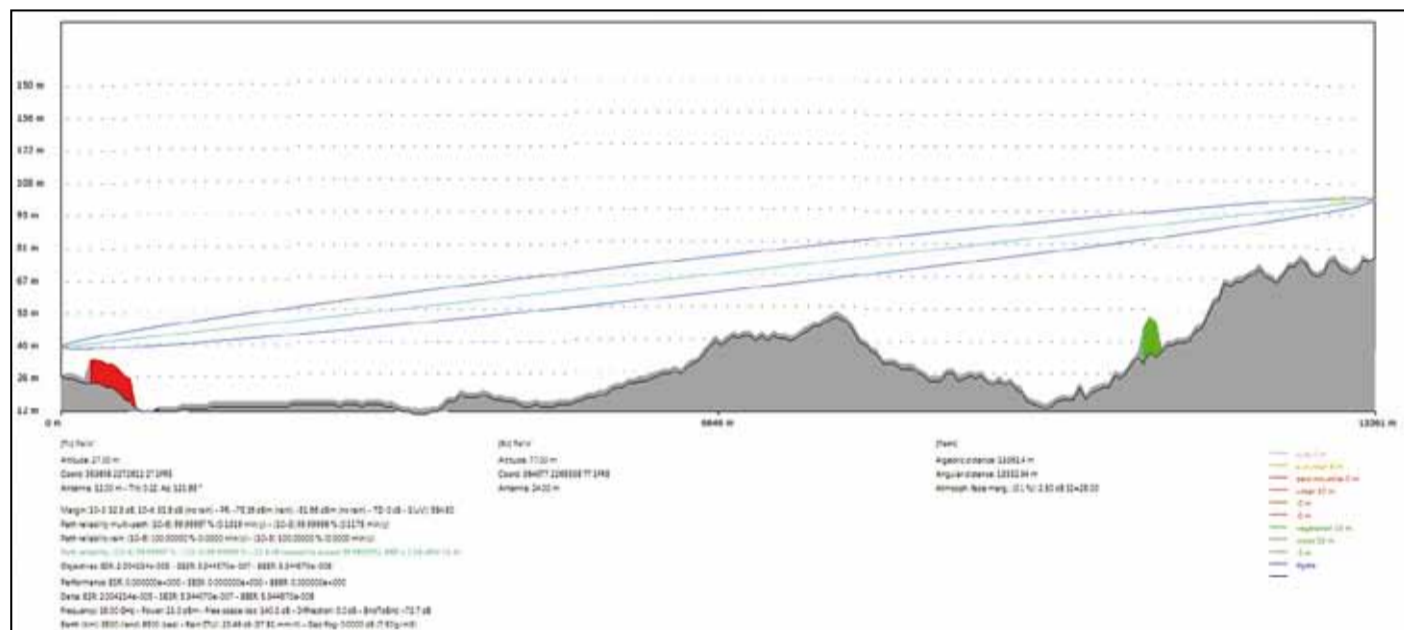
« Le FTTBoM permet d'apporter du THD à des entreprises situées dans un rayon de 20 kilomètres du réseau de collecte. »

Afin de vérifier l'éligibilité d'une entreprise à la solution FTTBoM, Axione utilise un outil de radio « intelligent » qui qualifie par « ligne de vue » la faisabilité de la liaison en fonction du relief, de la végétation, des caractéristiques des bâtiments ou des conditions météo de la région... Cette étude théorique est complétée par une étude terrain qui permet d'assurer au client final un temps de disponibilité du service de 99,85 %. « Grâce à la complémentarité de toutes les équipes d'Axione, nous maîtrisons la mise en œuvre de cette technologie depuis les études jusqu'au déploiement. On livre ainsi un service supervisé et exploité de bout en bout » ajoute Hervé Drochon.



Axione a étudié, à ce jour, une cinquantaine de dossiers de demande d'éligibilité. « C'est une technologie appelée à se développer notamment sur les territoires qui ont donné la priorité à la résorption des zones blanches, comme le Finistère ou la Nièvre, et dont la capillarité du réseau ne permet pas toujours d'atteindre toutes les entreprises intéressées par le très haut-débit ». indique pour conclure Hervé Drochon.

www.axione.fr



Ligne de vue d'un lien FTTBoM - Mise en évidence de l'ellipsoïde de Fresnel

CORPORATE / ETDE

Nos énergies au service de la vie que vous aimez

ETDE, pôle Energies et Services de Bouygues Construction, entre dans une nouvelle étape de

communication reflétant davantage son orientation vers ses clients et leurs usagers.

« Face à la diversité des compétences d'ETDE et des univers dans lesquels nous intervenons, le point commun qui rassemble en effet l'ensemble de nos activités est le service que nous apportons à notre client final pour améliorer son cadre de vie ou de travail : une ville plus belle, plus économe en énergie, plus sûre, mieux connectée ; un espace de travail plus confortable et communicant ; des infrastructures de transports plus fiables... C'est ce que traduit notre nouvelle signature : « Nos énergies au service de la vie que vous aimez. » indique Jean-Luc Letouze, directeur de la communication d'ETDE.

Dans la continuité de cette nouvelle accroche, le logotype d'ETDE évolue

également pour intégrer la notion de « pôle Energies et Services de Bouygues Construction ».

www.etde.fr

ETDE en bref

Le pôle Energies & Services de Bouygues Construction

- 3 branches d'activités :
 - Infrastructures de Réseaux
 - Génie Electrique, mécanique et Thermique
 - Facility Management
- 13 000 collaborateurs
- Une présence dans 30 pays
- CA 2010 : 1,6 milliards d'€uros

www.tactis.fr



PAROLE D'EXPERT

Stéphane LELUX
Président du Cabinet TACTIS
Expert en aménagement et développement numérique des territoires

Avenir Numérique : L'aménagement numérique des territoires ruraux reposera à nouveau sur les projets de RIP. Avez-vous une vision du nombre de SDTAN en cours de réalisation ?

Stéphane Lelux : La totalité des départements métropolitains auront engagé leurs SDTAN d'ici à mi 2011. Chaque SDTAN traduit des ambitions spécifiques tenant compte du contexte local et la préexistence d'un RIP de collecte est indiscutablement un atout. Selon les estimations de Tactis, près de 60% des foyers ne seront pas couverts par une initiative privée FTTH, soit potentiellement près de 15 millions de prises.

AN : Compte tenu des enjeux financiers, quel sera le rythme des investissements associés à un projet FTTH ?

SL : Le passage à la fibre optique à l'échelle nationale s'inscrit dans un cycle industriel d'une quinzaine d'années. L'impact budgétaire sera donc pluriannuel et fonction des ambitions de chaque territoire comme le fut l'électrification au cours du siècle dernier. Par ailleurs, l'investissement dans le volet passif des réseaux (génie civil, locaux, câblage...) peut être amorti sur une période d'au moins 30 à 40 ans. La fibre optique est un investissement pérenne, au même titre que le cuivre déployé au cours des années 70 et qui ne sera définitivement remplacé par la fibre qu'à l'horizon 2025 / 2030.

AN : Comment traitez-vous la complexité du FTTH à l'échelle d'un projet politique ?

SL : Le basculement du cuivre vers la fibre optique représente une rupture technologique, mais le véritable enjeu est ailleurs... Les solutions et standards techniques sont largement diffusés dans le monde et le cadre réglementaire impose des règles d'architecture. L'important est de veiller à ce que les décideurs politiques perçoivent clairement le profond bouleversement des services et des usages permis par l'arrivée de la fibre optique (symétrie des flux, démultiplication des débits, niveau et qualité de service homogène en tout point du territoire). Ils doivent comprendre que les enjeux d'une infrastructure locale d'accès FTTH dépassent les seuls intérêts économiques des opérateurs. C'est bien de l'avenir et d'une certaine vision de l'aménagement et du développement économique de leur territoire dont il est question.

Film corporate ETDE 2011
Une nouvelle signature, une nouvelle étape
Nos énergies au service de la vie que vous aimez

connectée
ambitions
confortable
sûre
durable
énergétique



130 / 132, boulevard Camélinat
92240 MALAKOFF

Tél. : 01 72 33 93 00
Fax : 01 46 54 04 78

www.axione.fr
dric@axione.fr

Directeur de la Publication : Pierre-Yves Lavallade
Rédactrice en Chef : Caroline Nigdelian
Secrétaire de rédaction : Claude Citrugni
Conception : Trait de Caractère(s)
Impression : Caractère
Crédits photos : ETDE, Focal JM Lab, Serveurcom, Conseils généraux 42, 49, 72, Tactis
Dépôt légal : Avenir Numérique / 7-443 / 2^e trimestre 2011

